

Expert Planning bureau d'études



1. Contexte de la fonction

La SNCB joue un rôle fondamental en Belgique dans le domaine de la **mobilité durable**.

Notre ambition est de devenir à court terme le choix évident pour nos clients en termes de mobilité.

Pour atteindre cet objectif, nous leur accordons une place centrale dans tous nos processus. Par ailleurs, nous voulons que la diversité sociale se reflète à travers nos collaborateurs. Ce sont vos talents et votre enthousiasme qui comptent, pas votre genre, votre âge, vos origines ou votre handicap.

Pour nous permettre d'atteindre cet objectif, un réel changement culturel s'opère au sein de notre entreprise. **Professionalisme, respect, oser entreprendre et collaborer** sont à présent nos 4 valeurs clé qui définissent chacune de nos actions.

Stimulé(e) par ce défi ? Nous recherchons un **Expert planning bureau d'études** pour renforcer notre **équipe "Etudes"** de la direction Stations.

Cette direction est responsable de la gestion et de l'entretien des gares et points d'arrêt, des parkings voitures et vélos, des bâtiments et des terrains de la SNCB. Elle est en charge de la construction, de la rénovation, de l'achat et de la vente, de la location des concessions domaniales et commerciales, et de tous les aspects de la gestion de tous les bâtiments et terrains (exploitation, spacemanagement, entretien, réparations, propreté, ...).

Une opportunité unique de participer activement au renouveau de la SNCB.

Le siège de travail est situé à Bruxelles, à proximité de la gare de Bruxelles-Midi.

2. Fonction et responsabilités

L'expert Planning bureau d'études est responsable de l'élaboration et de la mise à jour continu du planning d'étude et du planning des ressources humaines du bureau d'études. Il est aussi le lien avec les autres divisions de la SNCB dans les plannings des projets et la réalisation des objectifs de l'entreprise, ceci en collaboration avec entre-autre l'équipe PMO (Project Management Office) de la division Project Management.

En tant qu'Expert Planning pour le bureau d'études, vos principales responsabilités sont :

- Etablir une vision planning et une réalisation **planning pour le bureau d'études** sur le court terme, le moyen terme et le long terme, afin de permettre au bureau d'études d'atteindre ses objectifs ;
- Responsable de la rédaction et de la mise à jour continu du planning des études des projets et l'amélioration continue du planning et des forecasts ;
- Responsable de la rédaction, du déploiement et de la mise à jour continu du **workforce planning**, c.à.d. des ressources humaines disponibles dans le bureau d'étude, et l'amélioration continue du workforce planning et des forecasts ;
- Responsable de la méthode de planning et **l'amélioration continue des méthodes de plannings** ;
- En partenariat avec le service de Stations-IT; Evaluation des nouvelles versions de logiciels et des nouvelles technologies, vérification de qualité des données, standardisation des données pour faciliter des automatisations et transferts de données dans le cadre du projet Stations Digitalisation ;

- Identifier et tester les programmes et **logiciels de planning** et conseiller le service achat, et suivre les mises à jour réguliers de ces logiciels ;
- Développement et initiative pour le futur de l'entreprise, identification des **tendances futures** et opportunités d'affaires (avec tous les stakeholders) notamment l'aspect BIM ;
- Vous utilisez toutes les facilités et expertise du PMO-officer, comme les templates, formations, bonnes pratiques et l'expérience ;
- Vous réalisez **un reporting régulier et de qualité** sur les avancements des études, les risques et les éventuels obstacles des projets. Cela afin que la direction du bureau d'études puisse disposer de l'information souhaitée pour pouvoir rapidement adapter et prendre la bonne décision.

3. Votre profil

Vous avez un diplôme d'ingénieur civil avec une expérience en gestion de projet - construction spécialisée. (Grade de référence: Ingénieur civil) OU

Vous avez un master en architecture ou architecture d'intérieur avec une expérience en gestion de projet - construction spécialisée. (Grade de référence: Architecte) OU

Vous avez un master en sciences industrielles avec une expérience en gestion de projet - construction spécialisée (Grade de référence: Ingénieur industriel).

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, vous devez être en possession d'une attestation d'équivalence délivrée par la Communauté française pour pouvoir participer à la sélection.

Avoir connaissance de logiciels de gestion et planning (par exemple Primavera, MSproject) est un atout.

ET:

- Compréhension des différents besoins des acteurs de la construction (architectes, ingénieurs, entrepreneurs, etc.) ; une expérience en bureau d'études est un atout ;
- Connaissances techniques des applications planning, PC, applications web et base de données ;
- Compréhension et optimisation des flux de travail d'engineering multidisciplinaire ;
- Vous avez une expérience avec des environnements technologiques ou de production ;
- Avoir de l'expérience avec des logiciels de planning est un atout ;
- Vous êtes bilingue FR et NL ou vous suivez des cours dans l'autre langue ;
- Connaissances de la législation en matière de marché publics est un atout.

Compétences comportementales :

- Vous êtes une personne très organisée ;
- Vous planifiez et organisez votre travail de façon efficace ;
- Vous aimez le travail en équipe ;
- Vous êtes désireux d'apprendre et vous vous adaptez rapidement à un nouvel environnement ;
- Vous êtes communicatif, à l'écoute des besoins du business et pouvez traduire ces besoins précisément vers d'autres stakeholders ;
- Vous êtes orienté solutions, vous anticiper les événements et vous êtes constructif ;
- Vous êtes attentif aux risques et aux obstacles potentiels.

4. Nous vous offrons

- L'opportunité de travailler littéralement à l'avenir de la direction Stations.
- De sympathiques collègues et un environnement professionnel stable qui propose des formations, un travail flexible, ainsi qu'un engagement social.
- Un salaire attractif, un régime de congés intéressant et des avantages extra-légaux (assurance groupe, assurance hospitalisation, abonnement de train SNCB 1er classe,..).

5. Quelles étapes devez-vous suivre ?

1. Postulez en ligne via <https://jobs.sncb.be/>
2. Si votre candidature correspond au profil, nous vous inviterons pour des **tests d'aptitudes** et un **questionnaire de personnalité**.
3. Vous serez ensuite invité à un **entretien** qui porte sur votre motivation, vos connaissances, votre expérience, vos capacités et compétences.
4. Si vous êtes le candidat que nous recherchons, vous passerez également une visite médicale.

Les inscriptions seront clôturées lorsque nous aurons reçu un nombre suffisant de candidatures.

6. Des questions ?

Pour plus **d'informations sur cette fonction**, vous pouvez prendre contact avec:

Carlo Hemmeryckx

T. 0490/135205

Carlo.Hemmeryckx@sncb.be

Pour des **questions relatives à la procédure de sélection**, vous pouvez prendre contact avec:

Pauline Roels

T. 32 2 525 49 25

pauline.roels@hr-rail.be

Remarques importantes :

1. Procédure de sélection

- Cette épreuve est organisée conformément aux dispositions de l'avis **13 H-HR/2019** http://intranet.hr-rail.be/FR/Regelgeving/Avis/Documents/Avis_2019_H-HR_13.pdf
- Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite.
 - Si vous êtes collaborateur Infrabel ou HR Rail :

Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site www.lescheminsdeferengagent.be.

Pour ce faire, il est nécessaire de créer un compte personnel sur ce site web et de s'identifier au préalable en tant que collaborateur interne.

Votre adresse mail privée doit être utilisée lors de la création du compte personnel.

La direction se réserve le droit de limiter le nombre de candidatures au nombre de candidats qui répondent au mieux à la description de fonction.
 - Si vous êtes collaborateur SNCB : postulez via le mobility board, cliquez ici pour y accéder : <https://performancemanager.successfactors.eu/sf/careers?company=nmbsnation&loginMethod=SSO>

Cette procédure remplace l'inscription via le site www.lescheminsdeferengagent.be

2. Candidats Statutaires

- Si vous êtes agent statutaire des Chemins de fer belges, vous pouvez participer à une sélection contractuelle et conserver dans certains cas votre Statut.
 - A. Rang 3 et supérieur :**
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme.
 - B. Rang 9 à rang 4+:**
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme;
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi avec valorisation de diplôme, lorsqu'il s'agit d'un emploi en pénurie.

3. Désignation

- Si vous êtes lauréat(e) d'une épreuve donnant accès au grade de référence et que vous êtes désigné(e) dans ce grade, vous serez rayé(e) de la liste des lauréats pour ce grade. En cas d'essai insuffisant, les dispositions du RGPS – Fascicule 501 sont d'application.

4. Installation (candidats statutaires)

- Si la description de fonction correspond à votre grade actuel, vous conservez votre grade, les échelles de traitement qui y sont liées ainsi que votre date de prise de rang.
- Si la description de fonction est différente de votre grade actuel, vous serez installé dans un grade y correspondant, vous serez rémunéré dans les échelles de traitement qui y sont liées et vous recevrez une nouvelle date de prise de rang.

PARTICULARITES :

- Si vous êtes installé dans un grade de même rang dont les échelles de traitement sont inférieures, vous recevrez le cas échéant un supplément de traitement résorbable. Cela signifie que vous ne subirez aucune diminution de traitement par rapport à votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal adjoint et participez à un poste à profil de rang 3, vous conservez votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal et exercez une fonction d'expert, vous conservez votre situation actuelle en cas de participation à un poste à profil de rang 3 si l'appel à candidatures le mentionne explicitement.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de rang 3 – 2^e échelon et participez à un poste à profil de rang 3 – 1^{er} échelon, vous serez installé dans le grade de rang 3 – 2^e échelon correspondant à la subdivision d'avancement du grade de référence.
- Si vous avez obtenu une neutralisation ou une interdiction de recrutement, vous ne pouvez pas participer à la sélection.

Remarques importantes :

1. Procédure de sélection

- Cette épreuve est organisée conformément aux dispositions de l'avis **13 H-HR/2019**
http://intranet.hr-rail.be/FR/Regelgeving/Avis/Documents/Avis_2019_H-HR_13.pdf
 - Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite.
 - Si vous êtes collaborateur Infrabel ou HR Rail :

Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site www.lescheminsdeferengagent.be.

Pour ce faire, il est nécessaire de créer un compte personnel sur ce site web et de s'identifier au préalable en tant que collaborateur interne.

Votre adresse mail privée doit être utilisée lors de la création du compte personnel.

La direction se réserve le droit de limiter le nombre de candidatures au nombre de candidats qui répondent au mieux à la description de fonction.
 - Si vous êtes collaborateur SNCB : postulez via le mobility board, cliquez ici pour y accéder :
<https://performancemanager.successfactors.eu/sf/careers?company=nmbnation&loginMethod=SSO>
- Cette procédure remplace l'inscription via le site www.lescheminsdeferenganent.be

2. Candidats Statutaires

- Si vous êtes agent statutaire des Chemins de fer belges, vous pouvez participer à cette sélection et conserver votre Statut dans les situations suivantes :

A. Rang 3 et supérieur :

- Accès à une sélection, pour un emploi sans valorisation de diplôme.

B. Rang 9 à rang 4+:

- Accès à une sélection, pour un emploi sans valorisation de diplôme ;
- Accès à une sélection, pour un emploi avec valorisation de diplôme, lorsqu'il s'agit d'un emploi en pénurie.

3. Désignation

- Si vous êtes lauréat(e) d'une épreuve donnant accès au grade de référence et que vous êtes désigné(e) dans ce grade, vous serez rayé(e) de la liste des lauréats pour ce grade. En cas d'essai

insuffisant, les dispositions du RGPS – Fascicule 501 sont d'application.

4. Installation (candidats statutaires)

- Si la description de fonction correspond à votre grade actuel, vous conservez votre grade, les échelles de traitement qui y sont liées ainsi que votre date de prise de rang.
- Si la description de fonction est différente de votre grade actuel, vous serez installé dans un grade y correspondant, vous serez rémunéré dans les échelles de traitement qui y sont liées et vous recevrez une nouvelle date de prise de rang.

PARTICULARITES :

- Si vous êtes installé dans un grade de même rang dont les échelles de traitement sont inférieures, vous recevrez le cas échéant un supplément de traitement résorbable. Cela signifie que vous ne subirez aucune diminution de traitement par rapport à votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal adjoint et participez à un poste à profil de rang 3, vous conservez votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal et exercez une fonction d'expert, vous conservez votre situation actuelle en cas de participation à un poste à profil de rang 3 si l'appel à candidatures le mentionne explicitement.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de rang 3 – 2^e échelon et participez à un poste à profil de rang 3 – 1^{er} échelon, vous serez installé dans le grade de rang 3 – 2^e échelon correspondant à la subdivision d'avancement du grade de référence.
- Si vous avez obtenu une neutralisation ou une interdiction de recrutement, vous ne pouvez pas participer à la sélection.
- Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, vous devez être en possession d'une attestation d'équivalence délivrée par la communauté française avant votre entrée en service.